

nagement du pipe-line transcanadien jusqu'à ce qu'on dispose, au début de 1957, de tuyaux fabriqués au Canada par des Canadiens?

Le très hon. M. Howe: Monsieur l'Orateur, le tuyau qui sera fabriqué au Canada ne pourrait, de toute façon, servir à l'aménagement de la section de l'Ouest du pipe-line. L'acier le plus large laminé au Canada peut servir à la fabrication du tuyau de 30 pouces. J'espère sincèrement qu'on disposera au début de 1957 de tuyaux de 30 pouces provenant de l'usine projetée à Welland. Je puis assurer à l'honorable député qu'on achètera, pour le faire servir à l'aménagement du pipe-line transcanadien, tout le tuyau que cette usine canadienne pourra fabriquer.

M. White (Middlesex-Est): Une question complémentaire, monsieur l'Orateur. Le ministre a-t-il dit que la *Welland Tubes* était incapable de produire le genre de tuyau dont la *Trans-Canada* a besoin pour le tronçon de l'Ouest?

Le très hon. M. Howe: On peut toujours se demander si elle sera capable de laminier du tuyau de 36 pouces. J'ai eu mes renseignements de deux sources différentes. Dans le journal de ce matin, on dit que la *Welland* sera capable de laminier du tuyau de 36 pouces. Je prétends qu'aucune aciérie canadienne ne peut laminier de plaques suffisamment larges pour fournir des tuyaux de plus de 30 pouces de diamètre. Les plaques qu'il faut pour donner un tuyau de 34 pouces de diamètre ont 110 pouces et l'on ne peut laminier de telles plaques au Canada. Comme je le disais l'autre jour, je crois savoir que ces plaques ne sont laminées que dans trois usines des États-Unis, une d'Angleterre et une d'Allemagne.

M. White (Middlesex-Est): Monsieur l'Orateur, j'ai ici un télégramme de la *Welland Steel Tubes* me disant qu'elle peut en laminier.

L'hon. M. McCann: Oui, mais qui va faire les plaques?

LA "TRANS-CANADA PIPE LINES"—POURQUOI IL FAUT UTILISER UN TUYAU DE 34 POUCHES

A l'appel de l'ordre du jour.

M. W. M. Hamilton (Notre-Dame-de-Grâce): Monsieur l'Orateur, une question au ministre du Commerce. Vu que, d'après les derniers chiffres disponibles, seulement 227 milles sur un total de 100,000 milles de pipe-lines aux États-Unis ont des canalisations de plus de 30 pouces de diamètre, le ministre peut-il expliquer à la Chambre pourquoi il importe que ce tuyau soit d'un si gros calibre?

Le très hon. C. D. Howe (ministre du Commerce): En fait, monsieur l'Orateur, on a commandé du tuyau de 34 pouces et deux

lamineries des États-Unis en fabriquent à l'heure actuelle une quantité suffisante pour tout le pipe-line, depuis l'Alberta jusqu'aux environs de Winnipeg. La commande est passée depuis un certain temps et elle est en voie d'exécution. Si l'on a prescrit du tuyau de 34 pouces, c'est que le volume de gaz qu'on peut y canaliser est celui, croyons-nous, dont on devra disposer à Winnipeg lorsque le pipe-line sera terminé.

TRAVAUX DE LA CHAMBRE

DEMANDE DE RENSEIGNEMENTS SUR LES PROCHAINS CRÉDITS PROVISOIRES

A l'appel de l'ordre du jour.

M. Stanley Knowles (Winnipeg-Nord-Centre): Monsieur l'Orateur, pourrais-je poser une question au ministre des Finances? Étant donné qu'on a adopté à l'autre endroit une mesure qui ostensiblement permettrait de faire adopter les crédits provisoires en une seule journée, le ministre peut-il maintenant nous dire quand il se propose de présenter une motion relative aux crédits provisoires?

L'hon. W. E. Harris (ministre des Finances): Je ne suis pas en mesure de le dire, monsieur l'Orateur, mais conformément à l'usage je consulterai les partis de l'opposition avant de faire la proposition.

M. Knowles: Pourrais-je poser une autre question au premier ministre? Peut-il dire si le leader du gouvernement au Sénat a consulté l'un quelconque des ministres du cabinet avant que soit présentée à l'autre endroit la motion portant suspension du Règlement?

Le très hon. L.-S. St-Laurent (premier ministre): Pas que je sache, monsieur l'Orateur.

CHAMBRE DES COMMUNES

QUÉBEC—PRÉTENDUES ACCUSATIONS PORTÉES CONTRE LE RÉDACTEUR D'UNE PUBLICATION DU PARTI LIBÉRAL

A l'appel de l'ordre du jour.

M. J. Wilfrid Dufresne (Québec-Ouest): J'aimerais poser une question au ministre de la Justice; mais, en son absence, je la poserai, au premier ministre. Le premier ministre sait-il qu'un commentateur de la radio et journaliste du nom de Jean-Louis Gagnon qui était étroitement lié avec Fred Rose et d'autres chefs communistes canadiens bien connus, est, à l'heure actuelle un des principaux agents de publicité du parti libéral dans la province de Québec et rédacteur en chef de la publication officielle du parti dans